

**ACCIDENT*****survenu à l'hélicoptère immatriculé F-GECT***

<b>Evénement :</b>	collision avec une ligne électrique.
<b>Cause identifiée :</b>	diminution de la vigilance.

**Conséquences et dommages :** (apparents) : une pale de rotor principal fortement endommagée, trois câbles électriques sectionnés.

**Aéronef :** hélicoptère Aérospatiale SA 315 B "Lama".

**Date et heure :** mercredi 18 octobre 2000 à 12 h 30.

**Exploitant :** société de travail aérien.

**Lieu :** Auris-en-Oisans (38), col de Maronne.

**Nature du vol :** liaison après avitaillement en travail aérien.

**Personnes à bord :** pilote.

**Titres et expérience :** pilote, 38 ans, PPH de 1985, 6792 heures de vol dont 800 sur type et 257 dans les trois mois précédents.

**Conditions météorologiques :** vent calme, CAVOK.

**Circonstances**

Après avoir effectué une quinzaine de rotations en trois heures de vol entre la centrale à béton et les fondations d'un pylône de téléski, le pilote se rend à la station de carburant pour avitailler une troisième fois depuis le début de la matinée. Au retour, en descente vers la centrale à béton, il oublie la présence d'une ligne haute tension qui alimente la station de ski de l'Alpe d'Huez. Il voit tardivement la ligne électrique et tente de l'éviter mais le rotor principal sectionne trois câbles de la ligne électrique. Le pilote conserve cependant le contrôle de l'hélicoptère après la collision et atterrit sur un terrain situé cent cinquante mètres plus bas.